



*Forge du XVII<sup>ème</sup> siècle*

# MAIRIE de MONTASTRUC DE SALIES

*Hameau de Lannes*

*31160 Montastruc de Salies*

*Tel : 05.61.97.55.42 e-mail : mairie.montastruc-de-salies@wanadoo.fr*

Chères habitantes, chers habitants,

Depuis 19 mois, nous traversons une crise sanitaire sans précédent. Chacun d'entre nous a été confronté de près ou de loin aux conséquences de cette épidémie. Nous devons encore prolonger nos efforts pour en sortir.

Pour ce qui concerne notre commune, l'année 2021 s'inscrit dans une continuité d'action, malgré la situation, en poursuivant nos investissements tout en ayant stabilisé nos taux d'imposition depuis 2017.

En effet, avec les moyens qui sont les nôtres, le conseil municipal continue à travailler pour réduire son endettement tout en s'inscrivant dans une volonté d'investir pour la population.

La maison des associations dont le chantier devrait être terminé cet automne, en est une illustration. Ce bâtiment abritera également le garage municipal et une réserve incendie sera installée cet automne à proximité du stade.

Par ailleurs, des travaux de réfection de toiture sur le bâtiment de la mairie doivent être réalisés en septembre/octobre 2021.

La crise sanitaire a également eu pour conséquence de retarder le chantier de l'installation de la fibre optique. Cependant, les travaux se poursuivent et la fibre optique sera bientôt accessible à tous.

\*

La traversée des quartiers par les véhicules à moteur est un sujet d'inquiétude pour la sécurité de tous. Nous avons sollicité le Conseil départemental afin d'étudier avec eux les moyens pour réduire la vitesse.

La voirie représente pour notre commune de lourds investissements. Ils font l'objet d'un programme qui tend à préserver l'état des routes et des chemins

communaux. Malgré tout, il est de la responsabilité de chacun à veiller à ne pas les abîmer.

\*

En 2021, la taxe d'habitation est supprimée pour 80% des français. Pour les 20% restants, une diminution progressive est établie dès 2021 avec une suppression totale en 2023.

Pour compenser cette perte de recettes pour les communes, l'Etat a décidé de leur attribuer la part départementale du foncier bâti. Désormais, le conseil municipal vote uniquement le taux global de la taxe foncière communal

\*

Au mois de juin 2021, Chantal Ruiz, secrétaire de Mairie a rejoint une nouvelle affectation dans le cadre d'une mobilité sur une commune voisine. Une nouvelle secrétaire a été recrutée pour assurer son remplacement. Il s'agit de Mathilde Maistre qui a pris ses fonctions au mois de juin et dont vous pourrez faire la connaissance lors de vos passages dans les bureaux de la mairie les journées d'ouverture. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre équipe et notre commune.

\*

En ces temps difficiles, nos associations sont à l'arrêt, ce qui explique que les festivités prévues cet été ont toutes été annulées (fête du village, battage à l'ancienne). Nous espérons tous qu'elles reprendront leurs activités le plus rapidement possible.

\*

Pour finir, je voudrais partager avec l'ensemble des habitants de la commune l'excellente nouvelle de la prochaine ouverture de l'Auberge de la Ferme Pitelle. Je souhaite un bon démarrage à cette nouvelle équipe et je me réjouis de pouvoir accueillir, sur notre commune, un projet de création d'entreprise ambitieux et porteur d'un nouveau dynamisme pour notre territoire.

\*

Bien sûr, nous restons disponibles pour répondre à vos différentes interrogations.

*Bien à vous,*

Bertrand LACARRERE  
Maire

6

